



# 2021

Bonne & Heureuse année !

# Votre Vue · Notre Expertise



## opticiens des Marais

centre commercial super u | marans | 05 · 46 · 01 · 12 · 78

### SUPER Marans

Route de Nantes



Commerçants **autrement !**

Galerie marchande : *Visual opticien, Parapharmacie, Es tête Coiffure*  
Sur le parking : *Délice d'Angkor, MMA, Laverie, Station service*

Tél. 05 46 01 12 65

Toute notre équipe vous souhaite

une année **2021**  *per* belle



## Mairie de Marans

Accueil de la Mairie  
Tél. 05 46 01 10 29

### Accueil & Etat Civil

- lundi : de 14h à 17h ;
- mardi : 9h - 12h et 15h - 18h30
- mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
- jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h
- vendredi de 14h à 16h.

### Bibliothèque municipale :

Tél : 05 46 35 12 39

Lundi : 14h - 17h30;

Mardi : 9h - 12h / 15h - 19h ;

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h30

Jeudi : 14h - 17h30

Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h30.

Adhésion gratuite pour les marandais.

Service Urbanisme: 05 46 01 75 81

Mardi : 9h - 12h / 16h - 17h

Mercredi et Jeudi : 9 - 12h / 14 - 17h

Les autres jours sur rdv.

### Service Culture & Associations

05 46 01 49 37

CCAS ( Centre Communal d'Actions Sociales) : 05 46 01 75 10

Police Municipale : 05 46 01 75 82

## Numéros Utiles

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Hôpital St Louis La Rochelle :

05 46 45 50 50

Centre Anti-poison : 05 56 96 40 80

SOS Femmes battues : 3919

Enfance en danger : 119

Bureau du port : 05 46 01 02 99

Centre de loisirs et accueil

périscolaire : 05 46 01 06 97

Marché : 05 46 01 89 15

Centre technique municipal :

05 46 35 62 42

Serres municipales : 05 46 01 16 56



[www.ville-marans.fr](http://www.ville-marans.fr)



[www.facebook.com/Maransanimations](https://www.facebook.com/Maransanimations)



[www.facebook.com/Ville-de-Marans-1472188113087832](https://www.facebook.com/Ville-de-Marans-1472188113087832)



## L'édito

### 2020 S'EST ACHEVÉE... VIVE 2021 !

C'est l'occasion pour l'équipe municipale et moi-même de vous présenter, à toutes et tous ainsi qu'à vos proches, nos vœux de bonne année et de bonne santé pour 2021.

Le mardi 24 novembre, le Président nous annonçait un allègement des mesures sanitaires prises pour le deuxième confinement.

Une seconde période difficile pour l'ensemble de nos commerces de proximité qui ont baissé le rideau, contraints et forcés. Ainsi, coiffeurs, restaurateurs, photographes ou bien encore bars, couturières, boutiques de vêtements, chaussures, tous ces commerces sans exception n'ont eu d'autre choix que de cesser leur activité durant cet épisode. Si quelques-uns ont pu saisir l'opportunité de la vente en ligne, peu, pour ne pas dire aucun, n'a pu sortir la tête de l'eau. Il est à craindre que cet allègement n'ait pas réglé à lui seul les difficultés de tous. Au-delà des aides affichées pour les soutenir, bien souvent inaccessibles par faute de disponibilité, ce sera bien la solidarité des Marandais avec leurs commerces de proximité qui aidera ces derniers à ne pas disparaître.

Tout comme ces derniers, les Marandais ont attendu les fêtes de fin d'année. Les uns pour leur reprise d'activité, les autres pour se retrouver en famille, rien de plus naturel en soit. Encore aurait-il fallu que l'ensemble des membres d'une même famille puisse se réunir !

Limitation du nombre de personnes, gestes barrières à respecter, distanciation physique, gel, aération des locaux, tellement de mesures, tellement de gestes à désapprendre à se déshabituer, embrasser nos proches, prendre la main de nos enfants, de nos aînés... Des fêtes au goût quelque peu doux amer.

Mais « des jours meilleurs » s'annoncent. 2021 devrait nous faire entrevoir un avenir moins pessimiste, voire plus joyeux, nous apporter un peu de baume au cœur.

La réouverture des bars, des salles de spectacle, l'accès en nombre aux lieux publics, les ressorts d'une vie telle que celle d'avant COVID ne peuvent que motiver les projets d'une ville qui se veut dynamique par son commerce et son tourisme, offrant une qualité de vie à ses habitants.

2021 verra aussi la naissance de nombreux projets engageant notre petite cité vers un renouveau avec la mise en valeur de son patrimoine et son confortement en sa qualité de chef de canton et pôle structurant de notre Communauté de Communes.

En septembre dernier, dans le cadre des projets avancés durant notre campagne, nous avons candidaté à un nouveau dispositif d'Etat "**Petites villes de demain**" (voir page suivante) et, avec le soutien actif et conjugué de la CdC Aunis Atlantique et de la Préfecture de la Charente-Maritime, nous avons été retenus !

A ce titre, nous pourrions bénéficier d'aides financières conséquentes pour mener à bien des opérations :

- Revitalisation du cœur de ville
- Résorption de l'habitat vétuste
- Organisation et mise en œuvre d'une dynamique autour du commerce et du tourisme
- Aménagement des espaces
- Création des îlots de verdure
- Constructions nouvelles

Les Marandais trouveront ainsi une amélioration de leur qualité de vie, conformément à nos engagements de campagne. Enfin, deux dossiers de fond, éléments essentiels à l'essor et la mise en lumière de la cité sont toujours sur la table et continuent à être débattus et soutenus :

- L'ouverture de la gare SNCF inscrite dans le plan Etat/Région avec une demande d'arrêts fréquents
- Le contournement court de Marans

Bonne et belle année à tous !

**Jean-Marie BODIN**

Maire de Marans

1er Vice-Président

de la CdC Aunis Atlantique

Conseiller départemental

remplaçant de Denis PETIT



Jean-Marie BODIN

Maire de Marans

# Grands projets



Anabelle LAFORGE

1<sup>ère</sup> adjointe en charge  
des finances et des grands projets



«Petites villes de demain» est un nouveau programme de l'agence nationale de cohésion des territoires lancé en octobre 2020. Il vise à accompagner les petites communes rurales désireuses d'améliorer les conditions de vie des habitants en les soutenant dans l'élaboration de leur projet de territoire respectueux de l'environnement.

Les cinq objectifs guidant l'action de l'État dans le programme :

- 1 : Partir des territoires et de leur projet. L'État n'impose pas sa vision, il fait confiance à l'initiative, à la capacité et à l'ambition des élus pour leur territoire.
- 2 : Apporter une réponse sur-mesure aux problèmes rencontrés par chaque territoire à travers un partenariat avec l'État et ses financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe).
- 3 : Mobiliser davantage de moyens et rechercher des formes nouvelles d'intervention, en particulier sur le volet ingénierie et mise en réseau.
- 4 : Combiner approche nationale et locale.
- 5 : Se donner du temps, six ans à compter du renouvellement municipal.

## FINANCES

Il y a maintenant 7 mois, notre équipe a pris ses fonctions et a découvert des dossiers pour certains incomplets voire inexistant.

Des sommes allouées bien au-delà de ce qui avait été voté lors des conseils municipaux :

- Plus de **350 000€** pour le poulailler... sans subvention !
- Des jardins familiaux pour un total avoisinant les **230 000€**... sans subvention !
- Un parking de camping-car à **282 256€**... toujours sans subvention !
- Les études pour le projet du CIAM (Centre Interprétation des Arts et Métiers) **30 000€** et des factures pour ce dernier qui arrivent encore et encore...

Pour Rappel :

*Subvention : Nom féminin (bas latin sub-ventum, de subvenire, secourir) Aide financière versée par l'Etat ou une personne publique à une personne privée, physique ou morale, dans le but de favoriser l'activité d'intérêt général à laquelle elle se livre.*

Les collectivités peuvent bénéficier de nombreuses subventions quand celles-ci sont demandées **avant le début des travaux**.

Une enveloppe de **264 000€** était provisionnée par l'Etat pour la commune, au titre du contrat de ruralité afin de subventionner des projets.

## DÉPENSES & RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et recettes de fonctionnement de la Commune sont réparties par chapitre. Le Conseil municipal de la Commune vote chaque année les crédits alloués en fonction de ces différents chapitres.

### Dépenses de fonctionnement :

Cette section regroupe toutes les dépenses nécessaires aux services de la collectivité, c'est-à-dire celles qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants :

- **Les charges à caractère général** sont les dépenses qui permettent à la Commune d'assurer son fonctionnement quotidien, ex : l'électricité, le carburant, l'achat de petits matériels, les prestations de service...
- **Les charges de personnel et frais assimilés** correspondent aux salaires des agents de la Commune ainsi qu'aux charges salariales et patronales qui doivent être payées à des organismes tels que l'URSSAF.

# Finances & Grands projets

L'ancienne municipalité n'a pas souhaité bénéficier de cette enveloppe. En novembre dernier nous avons sollicité ce fond afin de remplacer la chaudière de l'école Jules Ferry :

- Coût pour le remplacement de celle-ci : 51 661,81€
- **Subvention accordée : 41 329,45€**
- Soit 10 332,36€ à la charge de la commune.

Pour repartir sur des bases saines, notre équipe a demandé la réalisation un audit des comptes.

Dès que nous aurons le compte rendu, il sera mis à la disposition des Marandais.

En attendant et dans le contexte actuel de raréfaction des ressources financières de l'Etat, le contexte économique marqué par la crise de la Covid-19, la municipalité a lancé, depuis le début de son mandat, un vaste plan visant à :

- La recherche d'économie de fonc-

tionnement (diminution des charges à caractère général, recherches des subventions)

- Recréer les liens avec les financeurs tels que le Département et la Communauté de Communes Aunis Atlantique.

Cette démarche, à l'avenir, sera poursuivie et encouragée afin de permettre à la commune de préserver ses marges de manœuvres.

## CALENDRIER BUDGÉTAIRE 2021

Jusqu'au 15 février 2021 : Préparation du Budget

11 mars : Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)

Entre le 18 et le 25 mars : Vote du Budget Primitif

Avant le 1er juin : Vote du Compte Administratif



• **Les autres charges de gestion courante** correspondent aux indemnités versées aux Elus, à l'annulation des recettes en cas d'impayé, aux subventions versées...

• **Les charges financières** sont le remboursement des intérêts de la dette de la Commune.

### Recettes de fonctionnement :

• **Les dotations, fonds divers et réserves** correspondent principalement aux dotations versées par l'Etat.

• **L'atténuation des charges** correspond aux dépenses réalisées par la Commune qui doivent être réduites, ex : remboursement des indemnités journalières de la sécurité sociale, remboursement des frais de personnel du budget annexe...

• **Les produits des services, du domaine et vente divers** sont les recettes générées, notamment, par les ventes des prestations de locations des salles, sociales, culturelle ou encore les concessions du cimetière.

• **Les impôts et taxes** sont les recettes prélevées comme la taxe foncière

• **Autres produits de gestion courante** sont les recettes des logements que la Commune loue, notamment, à la gendarmerie, à l'Escale...

• **Produits exceptionnels** sont les dépenses annulées sur un exercice antérieur, le remboursement par les assurances de sinistres...

Les dépenses et recettes d'investissement sont votées principalement par opération en fonction des projets de la Commune.

### Dépenses d'investissement :

Elles comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification du patrimoine de la collectivité : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure....

Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts et diverses dépenses ayant pour effet de réduire les fonds propres (reprises ou reversements, moins-value...).

### Recettes d'investissement :

Elles sont constituées des dotations et subventions, tels que les fonds de la compensation de la TVA (FCTVA), la taxe d'aménagement, les autres subventions d'investissement et les emprunts.

*Du sol au plafond*  
François PUYJALON  
formé par l'union des compagnons

Peinture & Décoration Intérieur - Extérieur  
MARANS francoispuyjalon@wanadoo.fr  
06 84 90 77 80

**rom@info**

DÉPANNAGE - VENTE  
RÉPARATION - INSTALLATION

ORDINATEURS - TÉLÉPHONES - TABLETTES - RÉSEAUX

Marans (17) 05 46 68 83 17 www.romainfo.fr

**TAXI BOURJOT** MARANS N°1  
Malades assis, toutes distances, gares & aéroports...  
Agrégé CPAM

Charles BOURJOT  
Place Cognacq MARANS 06 29 90 30 62

SNC **Lilie Tabac Presse**  
Tabac Presse FDJ e-Cigarettes

Du lundi au samedi 6h30-19h30 - Dimanche 9h-12h  
Leslie & Sébastien Guillon

lilietabacpresse@orange.fr / 05 46 01 12 83  
24 rue Gambetta - 17230 Marans

**DÉNICHER LE PRODUIT DU COIN C'EST NOTRE RAYON**

ICI, LES POMMES BIO SONT EN PRIORITÉ LOCALES

**BIOMARANS**  
130, ROUTE DE LA ROCHELLE  
05 46 67 05 11  
marans.biocoop.net

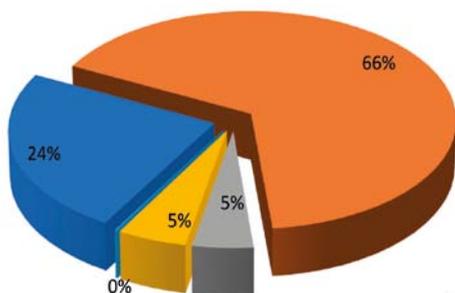
**biocoop**  
LA BIO NOUS RASSEMBLE



**Anabelle LAFORGE**

1<sup>ère</sup> adjointe en charge  
des finances et des grands projets

## Répartition du budget 2020 intégrant les coûts de fonctionnement et d'investissement réalisés



### Dépenses de fonctionnement réalisées

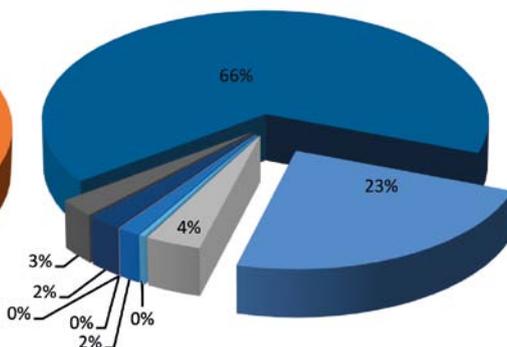
■ Charges à caractère général (eau, électricité, téléphone, assurance, chauffage, maintenances et fournitures diverses...): **845 202,12 €**

■ Charges de personnel et frais assimilés (rémunérations, cotisations salariales...): **2 312 734,21 €**

■ Autres charges de gestions courantes (indemnités élus, CCAS, subventions...): **158 628,88 €**

■ Charges financières (intérêts, pertes de changes...): **181 059,29 €**

■ Charges exceptionnelles (titres annulés sur exercices antérieurs, autres charge sur opérations de gestion...): **5 160,79 €**



### Recettes de fonctionnement réalisées

■ Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA, Taxe d'aménagement): **66 894,87 €**

■ Subventions d'investissement reçues: **0,00 €**

■ Emprunt et dettes assimilés (Emprunt en euros, dépôts et cautionnements reçus): **339,93 €**

■ Atténuations de charges (Remboursements sur rémunérations du personnel, remboursements sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance, remboursements sur autres charges): **99 285,11 €**

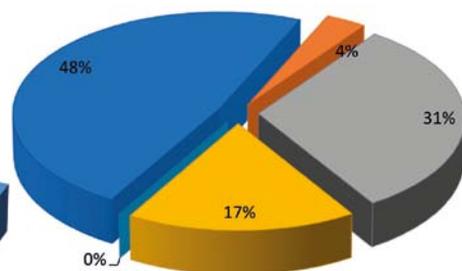
■ Produits des services, domaines et ventes diverses (Concessions cimetière, redevances d'occupation du domaine public communal, redevance à caractère culturel, social et périscolaire, Locations diverses...): **114 110,67 €**

■ Impôts et taxes (Taxes foncières, attribution de compensations, fond national de péréquation communales et intercommunales, droits de place...): **2 852 438,62 €**

■ Dotations, subventions et participations: **1 012 758,36 €**

■ Autres produits de gestion courante (Revenus des immeubles): **165 389,98 €**

■ Produits exceptionnels: **17 971,13 €**



### Dépenses d'investissement réalisées

■ Remboursement capital emprunts en euros et en devises **410 947,55 €**

■ Immobilisations incorporelles (frais d'études, concessions et droits similaires) **28 337,65 €**

■ Immobilisations corporelles (terrains bâtis, cimetière, immeubles de rapport, aménagements divers, réseaux d'électrification, matériel et outillage techniques, constructions...): **265 364,16 €**

■ Immobilisations en cours (constructions, agencements et aménagements de terrains...): **146 429,28 €**

■ Déficit d'investissement: **0,00 €**



**Christophe PAUL**

4<sup>ème</sup> adjoint en charge de travaux  
et des espaces verts

## TRAVAUX & ESPACES VERTS

### BÂTIMENTS

Dans une perspective d'entretien et de rénovation énergétique de nos bâtiments communaux, nous réalisons un inventaire d'état général afin de déterminer les travaux à réaliser sur la période de notre mandat. Dans ce contexte, nous avons sollicité le CREER afin d'étudier et proposer des solutions pour la réalisation d'un système de chauffage collectif sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Pour cela, nous ferons appel aux diverses subventions, DSIL, DETR, Contrat de ruralité et Fonds de concours de la Communauté de Communes Aunis Atlantique



### VOIRIE

Le Syndicat Départemental de la Voirie travaille actuellement à une étude quantitative et qualitative de nos routes et chemins afin d'envisager les campagnes de travaux à venir sur l'ensemble du mandat.

2021, verra le lancement d'opérations d'envergures avec l'arrivée des mesures relatives au programme « Petites Villes de demain » (voir Page 4)

### TRAVAUX

Sans vouloir exposer la liste exhaustive des travaux réalisés par les services techniques et ceux des espaces verts, nous avons d'ores et déjà procédé :

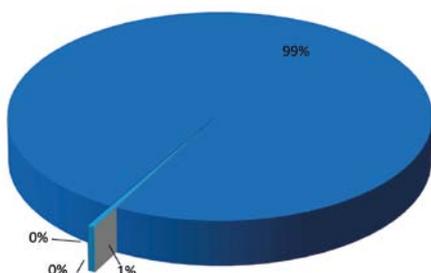
- Au changement de la chaudière de l'école Jules Ferry, (voir article finances)
- A la réhabilitation de deux appartements place Cognacq
- A la commande des nouveaux panneaux lumineux (voir article communication)
- A la finalisation d'aménagements en périphérie du poulailler

# Jaléna

Nathaly Delbano

Prêt à porter, Chaussures, Accessoires  
Hommes & Femmes - Espace grandes tailles

48, rue Gambetta 17230 Marans  
**05 16 07 39 84**  
Du mardi au samedi 9h-12h30 / 14h30-19h



## Recettes d'investissement réalisées

■ Dotations, fond divers et réserves (FCTVA, Taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement capitalisés): **66 894,87 €**

■ Subventions reçues: **0,00 €**

■ Emprunt et dettes assimilés (Emprunts en euros): **339,93 €**

■ Produits des cessions d'immobilisations: **0,00 €**

## FB ENDUITS Enduits de façades

Neuf et Rénovation  
Maisons, agrandissements, murettes...

Tous types de finitions :  
Gratté, taloché, lissé truelle ou personnalisé



fbremaud@live.fr

Avenue Charles Charriau  
ZI du port - 17230 Marans

Tél. **05 46 09 03 44** ou **06 76 86 78 82**

## TAXIS MARANDAIS

AGRÉÉ POUR LE TRANSPORT DE MALADES ASSIS

7 jours / 7  
24h / 24

Véhicules  
5 à 9 places  
devis gratuit

jm.pairon@free.fr  
Licences de Marans et Taugon

**06 09 71 01 12**



# RENAULT

La vie, avec passion

# Cyril & Céline BASCLE



ZA St François **MARANS**

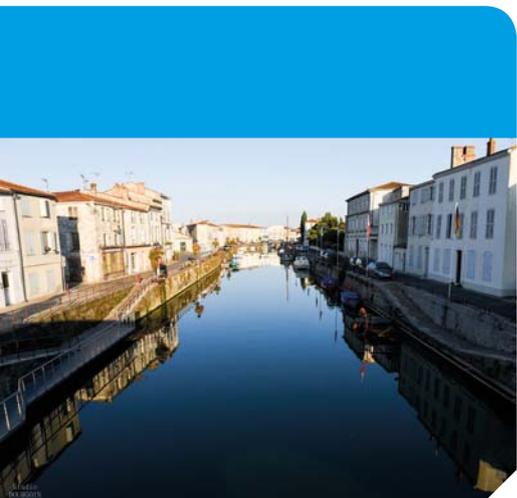
Tél. **05 46 01 47 00**

- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Réparation toutes marques
- Réparation pare-brise
- Service carte grise
- Dépannage
- Toutes assurances
- Vente de véhicules neufs, d'utilitaires et d'occasions
- Location minibus

Véhicule de prêt  
Gratuit



& Borne de recharge  
à disposition  
pendant les heures  
d'ouvertures



## ESPACES VERTS

Le service des espaces verts est engagé dans une réflexion globale sur la végétalisation de notre ville :

- Parc du Moulin de Beauregard
- Les quais
- L'île du Pré de la Grave
- Les entrées de ville

Le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin nous soutient dans cette démarche afin d'apporter une cohérence dans nos interventions futures.

Toute l'équipe du Garage vous souhaite

**une bonne  
& heureuse  
Année 2021**





**Emmanuelle ROUBERTY-DELBANO**

3<sup>ème</sup> adjointe en charge  
de la culture et de l'évènementiel

# Culture & Evènementiel



## LA FÊTE DE L'AUTOMNE UNE PREMIÈRE RÉUSSIE !

Samedi 19 et dimanche 20 septembre dernier, le service culturel-évènementiel a organisé le premier salon du bien-être et du terroir réunissant 35 exposants. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, des ateliers de détente, de relaxation, de massage et des conférences étaient proposés gratuitement aux nombreux visiteurs.

Le repas du samedi soir, restreint à 100 personnes était préparé par le traiteur marandais J.C Coué.



## MOBILISATION ET DONS RECORDS POUR LA MARCHÉ D'OCTOBRE ROSE !

Cet événement est l'occasion de sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.

Dimanche 11 octobre, la marche Octobre Rose a rassemblé plus de **270 personnes** et recueilli plus de **1500 euros de dons au profit de La Ligue contre le cancer.**

Elle était organisée conjointement par le service culturel de Marans, la ligue contre le cancer et les associations sportives de marche et de course marandaises. Cette année, les élus ont souhaité développer la collaboration entre toutes ces associations sportives marandaises : « Courir en Pays Marandais », « Association Sport Loisirs en Pays Marandais », « Association sportive du Marais » et « Amicale laïque, Randonnée pédestre », le tout accompagné en musique par Eric Bono, Giovanni et Damien Rouberty.



Tous les week-ends de novembre et décembre, la ville a diffusé des concerts, des spectacles et des contes en direct sur sa page Facebook officielle « **Marans anim'** ». Ceux-ci ont rassemblé plus de **100 000 spectateurs** derrière leur écran.

**Un grand merci à nos partenaires privilégiés C17 infos et Sud-Ouest.**

Vous pouvez retrouver les «Live» en streaming sur notre page Facebook « **Marans anim'** ». Un programme riche et diversifié avec :

*B.Side, Human Trio, Jean-Marc DES-BOIS, Koidra, La compagnie « Les enfants d'abord », Eric BONO & Olivier BERNAUX, La Roudoudou Family, Association ARTS, Martin BARIGAULT & Laudine BIGNONET, Les Scammers, Stéphanie ATLAS, Télécab, Slam et Merveilles, Archi-Deep, l'école de musique de Marans « Music Attitude » UMM, et la bibliothèque de Marans.*

Suivez le service culturel & évènementiel sur les pages Facebook et Instagram « **Marans anim'** »

**Merci à Damien, Giovanni, Marie, Christelle et David pour la technique et la logistique.**



## HALLOWEEN TANT ATTENDUE !

Tout le programme de la fête d'Halloween a dû être annulé en raison de la crise sanitaire.

Ce n'est que partie remise !  
*Merci aux bénévoles, aux animateurs de l'ACM et du CSC Les Pictons pour leur participation.*

## SOUTIEN AUX ARTISTES !

La ville de Marans a décidé de soutenir les artistes et le monde culturel en cette période compliquée !

Un cachet de 300 € TTC a été versé pour chaque soirée aux artistes.

## SOUTIEN AUX COMMERÇANTS !

Pendant et après le 2ème confinement, les commerçants et les restaurateurs ont été soutenus !

Le service culturel a contacté les acteurs économiques de la commune pour recenser les besoins et les offres de chacun. Les nombreuses initiatives ont été relayées, partagées et diffusées sur les pages officielles Facebook de la « Ville de Marans » et « Marans anim' ».

Noël devait être un moment fort avec six jours de programmation. Au regard du contexte sanitaire, nous nous sommes adaptés en collaboration avec les commerçants. Un sapin a été offert à ceux qui le souhaitaient, nous avons créé un groupe Facebook, « Le marché de Noël virtuel », pour qu'ils proposent leurs offres et promotions. Leur formidable énergie a permis d'organiser un jeu-concours interactif. En se rendant devant les vitrines marandaises, chacun devait découvrir l'intrus et gagner de nombreux lots offerts par nos commerçants.



## LA BIBLIOTHÈQUE !

Cathy PONTOIZEAU, après 17 ans de bons et loyaux services, a fait valoir ses droits à la retraite. Nous la remercions chaleureusement pour son implication et sa gentillesse.

Christelle FAUCHE (photo ci-dessus) et Bertrand CRISTOFARI, font perdurer ce lieu indispensable de liens sociaux et culturels. Nous souhaitons la bienvenue à Christelle, qui reprend le flambeau dans un contexte sanitaire particulier. Merci aux bénévoles pour leur implication.



## ILLUMINATIONS DE NOËL !

Nos décorations et illuminations de Noël datant de 2012, il était impératif de recommencer à investir.

Une nouvelle scénographie vous a été proposée : illumination du jardin de la mairie avec son sapin géant, un ours lumineux et la boîte aux lettres du Père Noël (confectionnée par Christian et Bruno des services techniques), sans oublier les abords du marché couvert et de la halle aux poissons.

## LA SALLE DES FÊTES, FUTURE SALLE DE SPECTACLE !

La salle des fêtes doit retrouver sa fonction de salle de spectacle.

Les Live Facebook en soutien aux artistes diffusés dans cette salle en fin d'année 2020 ont conforté notre envie de la réaménager.

Elle sera dotée de fauteuils confortables pour accueillir un public désireux de découvrir une programmation culturelle riche et variée.



**Une belle programmation culturelle rythmée au fil des saisons vous attend en 2021.**



**BOUCHERIE  
CHARCUTERIE  
TRAITEUR  
VOLAILLES**

19, rue du beurre - 17230 Marans  
**05 46 01 10 53**  
www.boucherie-charcuterie-traiteur-coue.fr

 Sandrine et Jean-Charles Coué boucherie charcuterie traiteur

**Yannick Couton**  
Créé en 1981

**Électricité Générale**  
Bâtiment et Industrie - Mise à la conformité

**Chauffage - Climatisation  
Pompe à chaleur**

Neuf  
Rénovation  
Dépannage

Entretien chaudière  
Toutes marques

  
particuliers  
commerces  
professionnels

**Plomberie - Sanitaire**

**17230 MARANS**  
delta-electro85@orange.fr  
**05 46 01 55 58 / 06 07 54 68 21**



Votre annonce "pro"  
dans Marans Infos  
**06 81 74 45 30**

**petite beauté.**

8, rue des moulins | 17230 Marans  
**05 46 55 42 48**

prise de **RDV en ligne** depuis le site  
www.petitebeaute.fr

  petite beauté marans

**Marais Fleuri**



**DISCOUNT TOUS PRODUITS**

marais.fleuri@wanadoo.fr

**17230 MARANS - 05 46 01 13 44**  
**FAX - 05 46 01 18 57**  
**85320 MAREUIL - 02 51 30 53 03**

*Estète*  
Coiffure

Masculin - Féminin - Enfant

**MARANS**  
Galerie commerciale Super U  
Ouverture - Lundi 13h30 - 19h30  
Du mardi au samedi 9h - 19h30  
**05 46 09 42 25**

www.estetecoiffure-marans.com 





**Romuald QUIRION**

2<sup>ème</sup> adjoint en charge de l'environnement, de l'aménagement du Territoire et du patrimoine

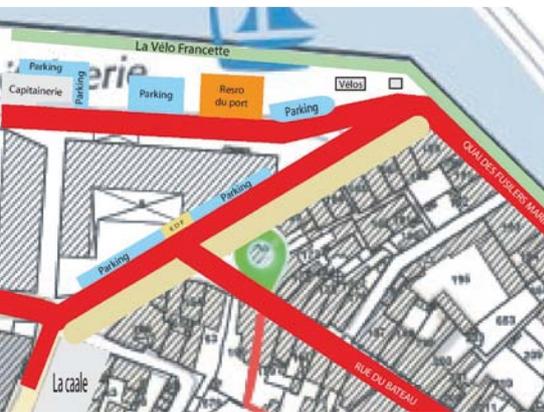
# Aménagement du territoire, Urbanisme, Environnement, Patrimoine

## Aménagement de Marans

L'aménagement de notre ville repose sur une vision à long terme.

Redonner à notre cité une qualité de vie, nous impose de la cohérence et de la planification. Il nous faudra du temps et ne pas brûler les étapes, des expérimentations, des discussions, des commissions, des groupes de travail, des comités de pilotage seront nécessaires pour faire émerger et aboutir les projets.

Comme annoncé dans notre programme, nous travaillons à la future trame paysagère verte de notre commune afin de redéfinir les zones d'intervention dans le cœur et en périphérie de ville (petit passage, entrées de ville...) :



## Une vision pour Marans

L'aménagement modifie le visage de la ville et ces différents quartiers sont amenés à évoluer en profondeur :

Le port de plaisance de Marans est géré par le Département depuis 2019. Ce domaine maritime recevra en début d'année une nouvelle grue.

Un « port à sec », pouvant accueillir une

- Par la création du parc du moulin de Beauregard
- Par une amélioration de l'existant (jardin de la mairie)

Une étroite collaboration avec les services du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, nous permet de bénéficier aujourd'hui de leur expertise pour être au plus près des spécificités de notre territoire.

Lors de notre campagne, l'attention avait été portée sur la qualité et l'intégrité du pont de pierre, support de la route départementale. Les axes de circulations principaux : rue d'Aligre et Avenue de la Gare font l'objet d'une étude avec les services du Département.

quantité importante de bateaux ainsi qu'une zone de carénage, sera construit dans les années à venir. Cette infrastructure se développera sur la partie ouest du terrain

Différents échanges avec les élus et les services du Département nous ont permis de proposer une vision et un schéma de principe. La municipalité souhaite relier la ville (ensemble bâti) au port par une esplanade, des voies de circulation redimensionnées, adaptées à un port de plaisance où il fera bon se balader et se détendre.

Une étude en concertation avec le Département sera lancée en ce début d'année.

La Communauté de Communes Aunis Atlantique sera associée à ce grand projet, dans le même temps, le tiers-lieu « La CAALE » situé dans les anciens bureaux de la société Soufflet ouvrira au printemps.

- Le quartier des anciens abattoirs, futur quartier écoresponsable proche de la gare et du futur parc du moulin, sera aménagé

## Marans Site Patrimonial Remarquable

Les sites patrimoniaux remarquables ont été créés par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

Ce dispositif a pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de nos territoires.

Les sites patrimoniaux remarquables sont « les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. »

Marans a la chance de posséder une réglementation adaptée à un centre ancien de qualité.

Vécue comme une contrainte par les uns, elle est aussi un formidable levier de valorisation du patrimoine bâti de notre ancienne cité portuaire située au cœur du Parc naturel Régional du Marais Poitevin.

Nous possédons une architecture de qualité qui mérite une attention particulière. Ainsi, tout projet de réhabilitation, de modification sur le bâti situé dans cette zone (carte disponible au service urbanisme) doit faire l'objet d'une autorisation (Déclaration préalable ou permis de construire).

Les projets seront instruits par la Communauté de Communes et par l'Architecte des Bâti-ments de France.

Dans cette réglementation, les huisseries PVC qui ont envahi notre charmante ville sont pros- crites, le bois y est privilégié ; les volets et portes anciennes sont conservés, restaurés si possible ou changés à l'identique. Les anciennes de-

## Les parapets du Pont

**Les parapets du pont resteront en place,** la chaussée sera redimensionnée ainsi que les trottoirs, les abords seront traités en fonctions des contraintes.



en fonction d'une charte, ayant pour objectifs : économie d'énergie, trame verte, qualité de matériaux, intégration dans l'environnement ...

- Les dispositifs « Petites Villes de Demain » et Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) nous accompagneront sur bien des aspects comme la future densification de l'entrée sud de Marans. Une étude pour répondre aux objectifs du PLUIH est engagée.

## Les déplacements

La municipalité a souhaité mettre en place une commission déplacement. Celle-ci ouvre un vaste chantier pour repenser la circulation dans Marans. Personnes à mobilité réduite, piétons, cyclistes et automobilistes, la sécurité et le confort doivent être au centre de cette réflexion.

Un plan vélo est déployé par la Communauté de Communes Aunis Atlantique, nous y contribuerons.

vantures de commerces font partie de l'identité du centre ancien. Chaque projet prenant place sur ce type de façade doit conserver ces structures typiques et l'intervention sur des vitrines plus récentes, doit prendre en compte les spécificités de l'architecture des modèles anciens fin XIXème, début du XXème siècle.

S'agissant des coloris propres à un territoire, la palette de couleurs est définie dans le SPR (Site Patrimonial Remarquable), elle dynamise les façades et contribue à l'image singulière de notre ville. Le blanc n'est pas la seule couleur possible (nuancier disponible sur le site internet de la ville ou en mairie).

Nous devons tous, habitants et visiteurs du centre ancien, être conscients de la richesse et particularités architecturales de notre **Site Patrimonial Remarquable**.



**Stéphanie MARTINEZ**

5<sup>ème</sup> adjointe en charge  
des affaires sociales  
et de la vie scolaire

# Enfance-Jeunesse, Vie Scolaire et Affaires Sociales

## Personnes âgées

En raison de la COVID 19, le repas des aînés n'a pu se tenir, ce n'est que partie remise dès que le contexte sanitaire le permettra.

Pendant cette période difficile pour nos aînés, les élus en charge des affaires sociales se sont relayés afin de pouvoir aider au maximum les Marandaises et les Marandais les plus vulnérables. Ils poursuivent leur action cette année pour vous proposer un accompagnement individuel selon vos besoins.

Si vous êtes concernés ou que vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la Mairie au 05.46.01.10.29 ou le CCAS au 05.46.01.75.10.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'adjointe en charge de l'enfance-jeunesse, la vie scolaire et les affaires sociales ou avec sa déléguée à l'accueil de la mairie.

## Accueil Collectif des Mineurs

Malgré la crise sanitaire, notre ACM est ouvert les mercredis dans le respect des gestes barrières et des mesures sanitaires. Le port du masque est obligatoire pour tous les enfants de plus de 6 ans.

Les animateurs, l'équipe de direction et le personnel d'entretien par leur vigilance et leur travail ont permis l'accueil des enfants dans le strict respect des consignes sanitaires.



Photo non-contactuelle

## Les écoles

Pour des raisons de sécurité et conformément à l'avis de la commission ad hoc en date du 8 avril 2019, la structure de jeux de la cour principale de l'école maternelle « Les Lucioles » a été interdite aux enfants.

Celle-ci sera remplacée en 2021.

La commune de Marans verse aux écoles une subvention de fonctionnement par élève.

Celle de l'école élémentaire Jules Ferry n'ayant pas été augmentée depuis 2012, nous avons décidé qu'elle passerait de 30 à 35€ par élève en 2021.



## Aide sociale

Les élus ont organisé en décembre la Hotte de Noël solidaire. Cet événement a permis de récolter des cadeaux pour les enfants qui ont été distribués par les Restos du Cœur.

Encore merci à tous les bienfaiteurs.

**SARL MARANS DÉPANNAGES**  
Automobiles

**Europcar**

10 A, avenue Paul-Couzinet - 17230 MARANS

24h/24 **05 46 66 36 40** 7J/7

**SARL BELLEREAUD-FONTENEAU**

Peinture - Vitrerie  
Revêtement de sols et murs  
Ravalements  
Étanchéité de façades  
Parquets flottants

[www.sarlbellereaudfonteneau.fr](http://www.sarlbellereaudfonteneau.fr)

Bureau : **05 46 01 05 82** rue du château d'eau  
Mobile : **06 62 31 67 14** Marans

coiffure  
**imagin'hair**  
stylisme - visagiste

34, rue Gambetta  
17230 Marans | **05 46 35 09 91**

📌 Suivez-nous sur facebook...

**CALYPSO**  
INSTITUT DE BEAUTÉ - SPA

Calypso.Institut  
54, rue Gambetta - 17230 Marans  
**05 46 01 01 56**

[www.calypso-esthétique.com](http://www.calypso-esthétique.com)

**ROCHELLA**  
L'immobilier ensemble >

Retrouvez vos agents immobiliers du secteur

- Compétences
- Professionnalisme
- Avis de valeur offert

**Nicolas Martinod** >  
Votre conseiller immobilier  
**06 43 41 82 33**

**Céline Ruau** >  
Votre conseillère immobilière  
**06 74 09 71 59**

[www.rochella.fr](http://www.rochella.fr)



Pompes Funèbres Régionales

Zélie

Une famille au service des familles

www.pompesfunebreszelie.fr • p.f.r.zelie@gmail.com

Magasin de Marans

106, rue d'Aligre  
17230 MARANS  
05 46 01 10 75

Magasin de Ferrières

113, rue de la Juillerie  
17170 FERRIÈRES  
05 17 26 11 46

Transport de corps - Organisation d'obsèques - Inhumation - Crémation  
Chambres Funéraires - Contrat obsèques  
Monument Funéraire - Travaux cimetière - Gravure - Caveau



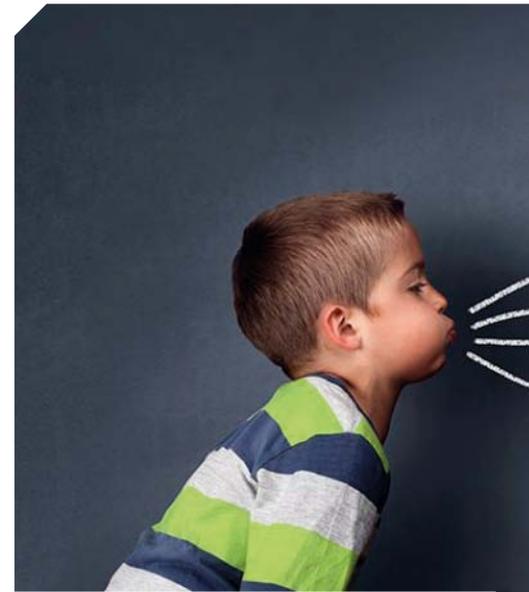
BATEAU ÉCOLE J-L Moinardeau

Permis côtier • Permis hauturier • Permis eaux intérieures

PERMIS BATEAU  
STAGE 3 JOURS

sur 1 week-end Marans / La Rochelle

37 rue d'Aligre - 17230 MARANS 06 07 83 86 40



## Conseil de Développement Pourquoi pas vous ?

Pour rappel, le Conseil de Développement (CODEV) de l'Aunis est formé de citoyens habitant sur le territoire des Communautés de Communes Aunis Sud et Aunis Atlantique, engagés dans une réflexion collective permettant d'alimenter les réflexions des élus autour du « Bien-vivre en Aunis ». Il travaille autour de 4 thématiques majeures : « Bien se déplacer », « Bien s'alimenter », « Bien habiter », et « Bien communiquer » en Aunis.



SSHUUUT !

Ne réservez surtout pas cet encart de pub, vos clients risqueraient de vous voir...

 sense 06 81 74 45 30  
studio360°

DU 1<sup>ER</sup> AU 27 FÉVRIER 2021

Prenez  
La Route  
avec nous



 TAURUS

à partir de

30 € TTC



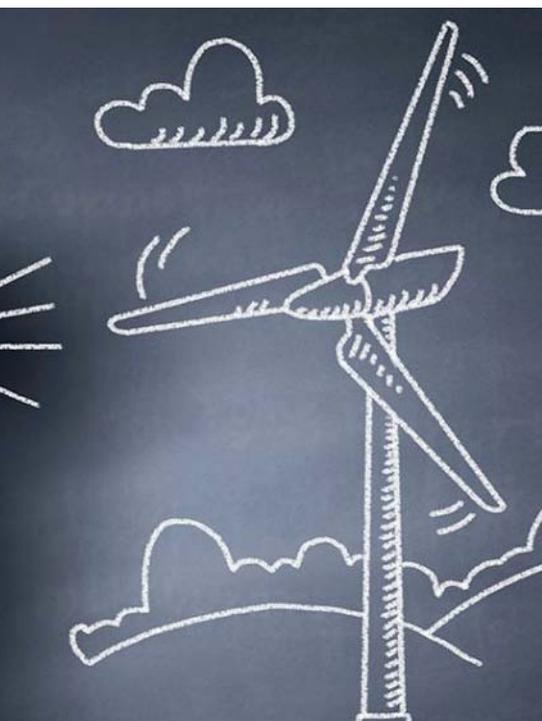
CONTRÔLE  
SÉCURITÉ  
GRATUIT<sup>(1)</sup>

**AUTOS STOP**  
Route de La Rochelle  
MARANS 05 46 09 73 99

eurotyre.fr  
**EUROTYRE**  
PNEUS ET SERVICES

Offres réservées aux particuliers et professionnels (hors FleetPartner, joueurs et grands comptes), valables du 1<sup>er</sup> au 27 février 2021 dans les points de vente Eurotyre participant à l'opération, dans la limite des stocks disponibles. Voir conditions en magasin. Offres non cumulables avec d'autres opérations en cours. Photo non contractuelle. (1) Offre valable pour l'achat, le montage et l'équilibrage d'un pneu Taurus 145/70 R13 71T, sur un même véhicule et en une seule fois. Prix TTC pneu seul, hors montage, valve, équilibrage et jante. (2) Liste des points de contrôle disponible en magasin. CONTICLUB SASU - RCS Compiègne 516 889 534.





## EOLIEN

### Un site web dédié au projet éolien d'Andilly.

Le site internet dédié au projet de parc éolien citoyen à Andilly les Marais est en ligne ! Ce site répond à une volonté de transparence et d'échanges avec les habitants poursuivie depuis la genèse du projet citoyen éolien inédit en Charente-Maritime. Il évoluera au gré de l'actualité et des interrogations des lecteurs.

Pour rappel, le projet de parc éolien citoyen est porté par : la commune d'Andilly-les Marais à l'initiative de la création du parc éolien, Valorem, A nous l'énergie ! Renouvelable et solidaire 17, Terra énergies et la Commu-

nauté de Communes Aunis Atlantique. Une société citoyenne viendra ensuite se substituer à la Communauté de Communes, la commune et ANEIRS17.

Sur le site, vous retrouverez notamment :

- la présentation du projet du parc éolien (site d'implantation, études réalisées, actualités du projet, foire aux questions)
- un focus sur l'énergie citoyenne (définition d'un projet citoyen, gouvernance du projet, participation citoyenne)
- la présentation de l'équipe projet

**DÉCOUVREZ > [www.eolien-andilly.fr](http://www.eolien-andilly.fr)**

## PLAN D'AIDE aux acteurs économiques d'AUNIS ATLANTIQUE

### « prolongation des dispositifs »

Pour soutenir les entreprises touchées par la crise sanitaire et compte-tenu d'une nouvelle période de confinement depuis le 29 octobre dernier, les élus d'Aunis Atlantique ont décidé de prolonger le plan d'aide aux acteurs économiques du territoire.

- Le dispositif « aides aux entreprises naissantes » est renouvelé pour les entreprises immatriculées entre le 1er/10/2020 et le 15/01/2021 et soumises à fermeture administrative pendant la période de confinement est renouvelé.
- « L'aide directe à l'investissement » est



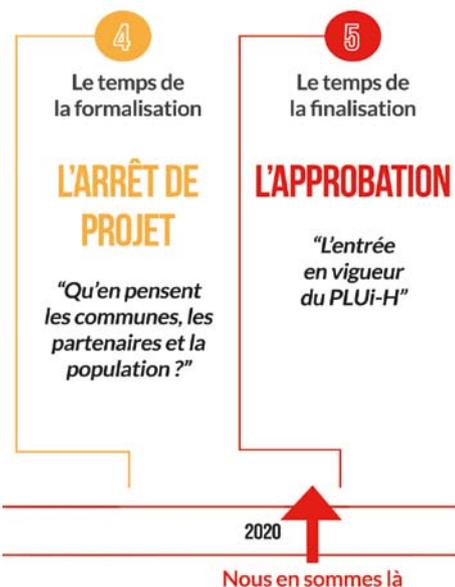
prolongée jusqu'au 15/01/2021 (au lieu du 30/10/2020).

- Le dispositif « aide à l'équipement sanitaire » sera poursuivi toute l'année 2021, soit jusqu'au 31/12/2021 (au lieu du 31/12/2020).

Pour information, la Communauté de Communes vient de lancer un nouveau questionnaire dédié à tous les acteurs

économiques du territoire. L'objectif est d'évaluer l'efficacité des mesures et d'apporter les corrections appropriées par rapport aux besoins des entreprises afin de les accompagner au plus près dans cette période difficile.

**[www.aunisatlantique.fr/enquete-eco/](http://www.aunisatlantique.fr/enquete-eco/)**



## PLUIH

Arrêté en conseil communautaire le 23 octobre 2019, le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal et habitat a été soumis à enquête publique du 2 novembre au 4 décembre dernier.

L'enquête s'adressait à l'ensemble des habitants du territoire de la Communauté de Communes Aunis Atlantique. L'objectif était de permettre à chacun de s'exprimer en recueillant ses observations et propositions sur le projet d'aménagement et de développement des 10 prochaines années avant son approbation.

En début d'année, la commission d'enquête publique rendra son

rapport et ses conclusions motivées.

Le public pourra ensuite consulter le rapport et l'avis de la commission d'enquête au siège de la Communauté de Communes ainsi que dans toutes les mairies, aux jours et heures habituels d'ouverture du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête ainsi que sur le site Internet de la Communauté de Communes.

La dernière étape sera celle de l'approbation du PLUi-H, qui interviendra au printemps 2021.

Il entrera en vigueur au cours de l'année 2021 en remplacement des documents d'urbanisme en vigueur.



**Eric MARCHAL**

6<sup>ème</sup> adjoint en charge de la vie associative

# Vie Associative

*Il nous tient à cœur d'aider et d'accompagner les associations.*

*N'hésitez pas prendre RDV auprès de Eric MARCHAL, l'adjoint en charge de la vie associative, en appelant Marie Guihe-neuf au service culturel (05.46.01.49.37).*

## Les aménagements réalisés :

- Salle du monastère : dotation de miroirs mobiles
- La Gaule marandaise : réfection du chemin d'accès aux pontons
- Tennis : divers travaux
- Associations caritatives : prêt d'un chalet pour l'accueil du public

## Conventions :

En 2021, toutes les conventions seront revues.

Dans ces dernières, seront notifiés : prêt de salles avec la capacité de chacune, la référence cadastrale du bâtiment associatif et la valorisation des locaux.

Elles seront établies chaque année.

## Attribution des subventions

Les subventions pour l'année 2020 ont été votées par le Conseil Municipal le 3 décembre et servies aux associations dès la fin d'année.

Elles ont été maintenues par rapport à l'année 2019.

Des associations se sont vu attribuer la régularisation des engagements pris par la municipalité précédente.

Pour l'année 2021, les dossiers de demandes seront simplifiés.



## Projets :

Nous souhaitons que nos espaces sportifs restent en cœur de ville, afin d'assurer leur proximité et leur accessibilité au plus grand nombre.

Des travaux vont être réalisés afin d'améliorer ces infrastructures.

Une réorganisation des bâtiments communaux va être engagée afin d'optimiser les espaces : les anciens abattoirs vont recevoir Muco'live et la vannerie.



**Marjorie MASSINON**

7<sup>ème</sup> adjointe en charge de la communication & des relations publiques

# Communication



## Bulletin municipal, changement de format

Le bulletin municipal « Nouvelle formule ! » : Format A4 en 16, 20 ou 24 pages, avec une régie publicitaire intégrée qui permet, non seulement de favoriser le tissu économique local mais aussi de ne rien coûter à la municipalité.

Réalisé et commercialisé par SENSE STUDIO (Hervé MIANE : 06 81 74 45 30), c'est cette version définitive qui a été retenue pour les futurs bulletins à venir.



Photo non-contactuelle

## Colonnes Morris

Une étude d'implantation des futures colonnes Morris est en cours et sera intégrée aux projets d'aménagements de la ville.

## Site Internet

Il nous a fallu remettre à jour le site de la ville ([www.ville-marans.fr](http://www.ville-marans.fr)) abandonné depuis quelques années, pas assez vivant, pas assez riche en informations à la population.

Nous avons également alimenté les 2 pages officielles Facebook de la ville « Marans anim' » et « Ville de Marans » et la page Instagram en sériant et en distinguant les informations mises en ligne sur chacune.

## Panneaux lumineux



Le contrat de location des panneaux lumineux étant arrivé à son terme en novembre 2020, la municipalité a mené une étude afin de les renouveler.

De nouveaux panneaux lumineux de couleur seront prochainement implantés aux deux entrées principales de la ville.

**MARANS Infos** N°2 - Janvier 2021 - Bulletin d'information trimestriel et gratuit de la Ville de Marans édité à 3 000 exemplaires.  
**Collectivité éditrice** : Mairie de Marans, Place Cognacq 17230 MARANS prise en son représentant légal, Monsieur le Maire  
**Conception, maquette et Régie publicitaire**: SENSE-STUDIO:0681744530

**Rédactrice en chef**: Marjorie MASSINON - **Autres Rédactions**: Jean-Marie BODIN, Anabelle LAFORGE, Romuald QUIRION, Emmanuelle ROUBERTY-DELBANO, Christophe PAUL, Stéphanie MARTINEZ, Eric MARCHAL, CDC Aunis Atlantique **Crédit Photo** : Ville de Marans / Studio BOURGOIN / CDC Aunis Atlantique / SENSE STUDIO © 2021



idéal  
pour votre croissance !

COMMUNICATION GLOBALE  
IMAGE DE MARQUE - CONSULTING  
SOLUTIONS E-BUSINESS  
SITES INTERNET - INTRANET - EXTRANET  
PACKAGING - P.L.V - GRANDS FORMATS



EDITION - PRINT - PRESSE - PLAN MEDIA  
BROCHURES - CATALOGUES - PLAQUETTES  
DÉPLIANTS - MAGAZINES - RÉGIE PUBLICITAIRE  
[www.sensestudio.fr](http://www.sensestudio.fr)  
**06 81 74 45 30**

## PAGE D'INFORMATION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITE MUNICIPALE

Conformément à l'article L 2121-27-1 DU C.G.C.T

### Pour la liste « Agissons pour Marans »

*Au cours de l'année 2020, la COVID-19 a perturbé fortement nos vies personnelles, nos sociétés, aux échelles communale, nationale et internationale.*

*Pour les Marandais, 2020 est aussi une année de changement de gouvernance de notre commune, avec une nouvelle équipe qui semble vouloir s'inscrire dans un esprit de concertation et de collaboration. Les Marandais méritent un conseil municipal uni sur les projets structurants.*

*Nous espérons que cet état d'esprit perdurera, le déroulement de la précédente mandature nous impose d'être prudent à ce sujet...*

*Même si nous concédons qu'un changement d'équipe municipale est toujours une phase de transition délicate, nous regrettons cependant des négligences sur des points fondamentaux d'hygiène et de sécurité. En effet, nous regrettons qu'il n'y ait pas eu d'actions au regard des problèmes liés à la gestion des déchets :*

- absence de point de collectes publiques pour les déchets recyclables ;
- suppression de points de collectes publiques en bord de Sèvre

- ;
- pas de retour des collectes de déchets dans les écarts ;
- le lundi matin : un ramassage des déchets recyclables qui doit être revu.

*Nous nous alarmons également au sujet de la sécurité dans les déplacements. En effet, il reste toujours urgent de sécuriser dans le centre-ville les trottoirs glissants et les routes pavées endommagées. Sur les chemins ruraux il faut également parler au plus urgent en restaurant au mieux les parties les plus dégradées.*

*Nous souhaitons qu'en 2021 vos activités (acteurs professionnels, associatifs, habitants) reprennent et qu'elles puissent gommer la frustration de 2020.*

*En 2021, nous serons plus que jamais à votre écoute et serons joignables facilement sur Facebook ([agissonspourmarans](https://www.facebook.com/agissonspourmarans)) et par mail ([agissonspourmarans@gmail.com](mailto:agissonspourmarans@gmail.com)).*

*Valérie Bah, Sophie Sibout, Denis Fichet et Olivier Martin*

### Pour la liste « Pour Marans, pour une dynamique durable »

L'équipe «Marans, pour une dynamique durable»  
menée par Marc Plaire  
a été sollicitée mais n'a pas souhaité produire d'article

Toute l'équipe vous souhaite **une bonne année**, une bonne santé ainsi que pleins de projets immobiliers à réaliser à nos côtés.



# MARANS IMMOBILIER

Transaction - Vente - Location

45, avenue du Général de Gaulle 17230 **Marans** ☎ **05 46 67 88 22**

[www.marans-immobilier.com](http://www.marans-immobilier.com)

**Intermarché**  
MARANS SUPER

*Boucherie, Charcuterie, Traiteur,  
Marée, Boulangerie-Pâtisserie, épicerie,  
Fruits et légumes, maison, électro-ménager,  
station service, laverie, etc...*

Toute notre équipe vous souhaite

*Une pétillante année*

2021



**MARANS**  
114 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE  
TEL. 05 46 35 10 45

**OUVERTURES**  
du lundi au samedi  
de 9h00 à 19h30  
le dimanche  
de 9h00 à 12h30



[drive.intermarche.com](http://drive.intermarche.com)